



Le jeudi 12 octobre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 6 octobre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), M. Xavier BASSELET (M. Stéphane DELANNOY), M. Riquier WILLOQUET (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), Mme Dong NGUYEN (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. le Maire)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-3-21

### Voirie

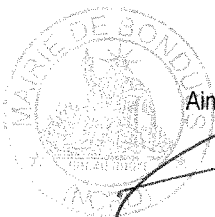
-----  
Dénomination de voies

Rapport de M. B. JEAN-BAPTISTE,  
Adjoint au maire

Il vous est proposé de dénommer :

- la pied-sente qui relie l'allée du Carrousel au lotissement de la cité Bellevue : pied-sente Bellevue
- la pied-sente qui relie la rue Fouquet Lelong à la rue de la Poste : pied-sente des Viviers
- la pied-sente qui contourne l'Eglise : square d'Haywards Heath
- la pied-sente entre la maison de l'enfance et l'arrière du Centre André Vandaele : chemin des Biches
- la pied-sente entre la place de l'abbé Bonpain et la rue du Bosquiel : pied-sente de Buduslau (en lieu et place de de l'ancienne dénomination « ruelle de la Mairie »)
- la pied-sente entre l'école Maxence Van der Meersch et le parking du Fort Montagne : chemin des Bons Enfants

Travaux préparatoires  
Commission Générale du 5 octobre 2017



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus.  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.  
Certifié conforme.  
Le Maire 